



DOCUMENT DE RESTITUTION FINALE

GROUPE DE TRAVAIL LED

« INDICATEURS RSE ET REPORTING »

Mars-Septembre 2016

**Aude, Francis, Antoine,
Thierry, Gaëlle**

Les idées à retenir sont les suivantes :

- Les **piliers** du DD ou les **questions centrales** sont la plupart du temps un bon moyen pour **classer** les indicateurs.
- Les indicateurs sont intimement **liés à la communication** (interne, externe) que l'organisation souhaite mettre en place (en lien avec sa politique/stratégie RSE).
- Les indicateurs doivent être **adaptés aux cibles** (à leur niveau de connaissance de la RSE, à leurs attentes, et aux messages que l'on recherche à faire passer).
- Ensuite il faut **identifier** quelles sont les **actions/orientations** que l'on souhaite **illustrer** par des indicateurs. Et la **récupération des données** (qui vont alimenter l'indicateur) découlera de l'action/orientation sur laquelle on souhaite communiquer.

Les idées à retenir sont les suivantes (suite):

- Ne pas oublier de faire le **tour des indicateurs déjà utilisés** par différentes personnes/services de l'organisation = un indicateur peut avoir **plusieurs origines/motivations**.
L'autodiagnostic LED peut être un moyen de faire le tour des indicateurs en place, afin de les mutualiser.
- Pour qu'il y ait une bonne cohérence et une réelle efficacité dans l'utilisation d'indicateur, il faut qu'ils soient **orchestrés par une politique RSE liée à une gouvernance** s'occupant d'en assurer le suivi et le reporting.

Suggestion de méthodologie :

1. Ecrire sa **stratégie**, listant les orientations de l'entreprise
2. En lien avec une orientation, identifier **les besoins et les objectifs** de résultats (quantitatifs ou qualitatifs : bénéfiques / effets), ce qui peut inclure le rattachement à un pilier DD ou une question centrale de l'ISO 26000
3. Définir les actions adaptées (**plan d'action**) et les **indicateurs** associés

Nécessite de prendre un peu de recul, pour essayer de sortir de l'approche uniquement économique, pour voir les orientations de l'entreprise avec un point de vue externe, et élargir les horizons pour trouver d'autres raisons « RSE » aux démarches mises en œuvre.

Pilotage de la performance à 360 ° :

1. L'idée est de mesurer la performance de l'entreprise pas seulement sur les quelques indicateurs de performance issus de la stratégie mais sur **l'ensemble des champs et de fait des 4 piliers RSE**. Cette vision dégage une approche plus prospective.
2. Les indicateurs de performance stratégiques sont associés à un pilier et pour chaque pilier un nombre le plus exhaustif possible d'indicateurs complémentaires ou d'éclairages sont renseignés. Une **météo** en est extraite et une synthèse météo est faite par pilier.
3. Le dirigeant peut ainsi voir **le niveau de performance dit stratégique**, rapporté aux exigences d'une RSE. Il peut ainsi se faire également une opinion sur les items qui semblent faibles et susceptibles de corrompre la performance à terme (voir exemple du TdB expérimental de Pôle emploi).

Le reporting RSE :

(Extrait de présentation Planète RSE)

Le reporting RSE est un processus visant à:

- **compiler** l'ensemble des informations environnementales, sociales et de gouvernance sur le périmètre consolidé
- **diffuser** ces informations aux parties prenantes pour dialoguer
- **mesurer** fidèlement l'impact et la performance DD de l'entreprise, dans une logique de diagnostic et d'amélioration continue

Le reporting RSE :

(Extrait de présentation Planète RSE)

Le rapport DD est un des supports de présentation synthétique de ce reporting RSE, avec un format web détaillé, l'insertion dans les documents financiers et le rapport d'activité, des références dans les communications institutionnelles...

Le reporting nourrit la communication de l'entreprise sur son développement durable et sa RSE, mais le reporting est d'abord un outil de management interne.

Documentation disponible

1. **Documents du GRI :**
 - « LIGNES DIRECTRICES POUR LE REPORTING DÉVELOPPEMENT DURABLE (G4) – Principes de reporting et éléments d'information (Part One) et Guide de mise en œuvre (Part Two) »
 - « PRÊT À RENDRE COMPTE Présentation du reporting développement durable pour les PME »
2. **La norme ISO 26000** (dont nous avons extrait les définitions d'indicateurs)
3. **Grille LED** (qui prend en compte la mise en place d'indicateurs selon les thèmes)
4. **Décret n° 2012-557 du 24 avril 2012** relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale
5. **Art. R. 225-105-1.-du Code du Commerce** (concernant rapport RSE obligatoires pour les grosses entreprises)

Documentation disponible (suite)

6. Exemples de tableaux d'indicateurs mis à disposition :

- a. Francis Denat : Pôle Emploi - document
TdB-RSE-PEL-LIMOUSIN_V3_14.xls,
- b. Thierry Merlaud : SNCF – rapport RSE 2014 (indicateurs à partir p :
96),
- c. Gaëlle Beaune : Boîte à outils pour les entreprises en démarche de
certification Entrepreneurs + Engagés - 3.
Tableau de suivi des indicateurs E+E.xls
- d. LED : Présentation d'Alan Fustec sur le Capital Immatériel (18/12/15)

7. Exemples d'indicateurs fournis par les membres de LED

Focus sur le GRI

Aide pour l'utilisation du GRI : « Prêt à rendre compte? »

<https://www.globalreporting.org/search/Pages/default.aspx?k=>

LIGNES DIRECTRICES POUR LE REPORTING
DÉVELOPPEMENT DURABLE (G4) :

Principes de reporting et éléments d'information (Part One) et Guide de mise en œuvre (Part Two)

Il est possible de commencer doucement le reporting avec les critères essentiels p12 du G4 Part 1.

TABEAU 3 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

Éléments généraux d'information	« Conformité » – Critères Essentiels (Ces informations doivent être systématiquement publiées.)	« Conformité » – Critères Exhaustifs (Ces informations doivent être systématiquement publiées.)
Stratégie et analyse	G4-1	G4-1, G4-2
Profil de l'organisation	G4-3 à G4-16	G4-3 à G4-16
Aspects et périmètres pertinents identifiés	G4-17 à G4-23	G4-17 à G4-23
Implication des parties prenantes	G4-24 à G4-27	G4-24 à G4-27
Profil du rapport	G4-28 à G4-33	G4-28 à G4-33
Gouvernance	G4-34	G4-34 G4-35 à G4-55(*)
Éthique et intégrité	G4-56	G4-56 G4-57 à G4-58(*)
Éléments généraux d'information par secteur	<i>Nécessaires, si disponibles pour le secteur d'activité de l'organisation (*)</i>	<i>Nécessaires, si disponibles pour le secteur d'activité de l'organisation (*)</i>

TABEAU 4 : ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION (DMA ET INDICATEURS)

Éléments spécifiques d'information	« Conformité » – Critères Essentiels	« Conformité » – Critères Exhaustifs
Éléments d'information d'ordre général sur l'approche managériale	Uniquement pour les Aspects pertinents (*)	Uniquement pour les Aspects pertinents (*)
Indicateurs	Au moins un indicateur lié à chaque Aspect pertinent identifié (*)	Tous les indicateurs liés à chaque Aspect pertinent identifié (*)
Éléments spécifiques d'information par secteur	<i>Nécessaires, si disponibles pour le secteur d'activité de l'organisation et si pertinents (*)</i>	<i>Nécessaires, si disponibles pour le secteur d'activité de l'organisation et si pertinents (*)</i>

GRI

Il faut ensuite regarder tous les éléments
p21 GRI1 ou p19 GRI2.

- Éléments généraux
- Éléments spécifiques
 - DMA
 - Indicateurs par aspect

GRI

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION DES G4

STRATÉGIE ET ANALYSE										
G4-1	G4-2									
PROFIL DE L'ORGANISATION										
G4-3	G4-4	G4-5	G4-6	G4-7	G4-8	G4-9	G4-10	G4-11	G4-12	G4-13
							UNGC	OCDE/UNGC		
G4-14	G4-15	G4-16								
ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS										
G4-17	G4-18	G4-19	G4-20	G4-21	G4-22	G4-23				
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES										
G4-24	G4-25	G4-26	G4-27							
PROFIL DU RAPPORT										
G4-28	G4-29	G4-30	G4-31	G4-32	G4-33					
GOUVERNANCE										
G4-34	G4-35	G4-36	G4-37	G4-38	G4-39	G4-40	G4-41	G4-42	G4-43	G4-44
G4-45	G4-46	G4-47	G4-48	G4-49	G4-50	G4-51	G4-52	G4-53	G4-54	G4-55
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ										
G4-56	G4-57	G4-58								

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION DES G4

DESCRIPTION DE LA PROCHE MANAGÉRIALE				
G4-DMA				
Indicateurs par Aspect				
CATÉGORIE : ÉCONOMIE				
Performance économique OCDE				
G4-EC1	G4-EC2	G4-EC3	G4-EC4	
Présence sur le marché				
G4-EC5	G4-EC6			
Impacts économiques indirects				
G4-EC7	G4-EC8			
Pratiques d'achat				
G4-EC9				
CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT OCDE/UNGC				
Matières				
G4-EN1	G4-EN2			
Énergie				
G4-EN3	G4-EN4	G4-EN5	G4-EN6	G4-EN7
Eau				
G4-EN8	G4-EN9	G4-EN10		
Biodiversité				
G4-EN11	G4-EN12	G4-EN13	G4-EN14	
Émissions				
G4-EN15	G4-EN16	G4-EN17	G4-EN18	G4-EN19
G4-EN20	G4-EN21			
Effluents et déchets				
G4-EN22	G4-EN23	G4-EN24	G4-EN25	G4-EN26

Indicateurs par Aspect				
CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT OCDE/UNGC				
Produits et services				
G4-EN27	G4-EN28			
Conformité				
G4-EN29				
Transport				
G4-EN30				
Généralités				
G4-EN31				
Évaluation environnementale des fournisseurs				
G4-EN32	G4-EN33			
Mécanismes de règlement des griefs environnementaux				
G4-EN34				
CATÉGORIE : SOCIAL				
PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT OCDE/UNGC				
Emploi				
G4-LA1	G4-LA2	G4-LA3		
Relations employeur/employés UNGC				
G4-LA4				
Santé et sécurité au travail OCDE				
G4-LA5	G4-LA6	G4-LA7	G4-LA8	
Formation et éducation OCDE				
G4-LA9	G4-LA10	G4-LA11		
Diversité et égalité des chances				
G4-LA12				
Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes				
G4-LA13				

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION DES G4 (suite)

Indicateurs par Aspect				
PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT OCDE/UNGC				
Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs				
G4-LA14	G4-LA15			
Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux pratiques en matière d'emploi OCDE				
G4-LA16				
DROITS DE L'HOMME OCDE/UNGC				
Investissement				
G4-HR1	G4-HR2			
Non-discrimination OCDE/UNGC				
G4-HR3				
Liberté syndicale et droit de négociation collective OCDE/UNGC				
G4-HR4				
Travail des enfants OCDE/UNGC				
G4-HR5				
Travail forcé ou obligatoire OCDE/UNGC				
G4-HR6				
Pratiques en matière de sécurité				
G4-HR7				
Droits des peuples autochtones				
G4-HR8				
Évaluation				
G4-HR9				
Évaluation du respect des droits de l'homme chez les fournisseurs				
G4-HR10	G4-HR11			
Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'homme				
G4-HR12				

Indicateurs par Aspect				
SOC IÉTÉ				
Communautés locales OCDE/UNGC				
G4-SO1	G4-SO2			
Lutte contre la corruption OCDE/UNGC				
G4-SO3	G4-SO4	G4-SO5		
Politiques publiques OCDE/UNGC				
G4-SO6				
Comportement anticorruptif OCDE				
G4-SO7				
Conformité OCDE				
G4-SO8				
Évaluation des impacts des fournisseurs sur la société OCDE				
G4-SO9	G4-SO10			
Mécanismes de règlement des griefs relatifs à l'impact sur la société OCDE				
G4-SO11				
RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS OCDE				
Santé et sécurité des consommateurs OCDE				
G4-PR1	G4-PR2			
Étiquetage des produits et services				
G4-PR3	G4-PR4	G4-PR5		
Communication marketing				
G4-PR6	G4-PR7			
Vie privée des clients				
G4-PR8				
Conformité				
G4-PR9				

GRI

Et enfin il faut s'aider du GRI 2 section 5 (p23 à 269) qui explique et conseil tous les éléments.

Merci pour votre attention !

Des questions ?

